



La FIP E



Organe officiel d'information aux membres de la FIPOE
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7



Volume 44, NO. 2 Hiver 2018



MÉDIC : SONNETTE D'ALARME !



ARNOLD QUÉRIN

Comme tous les régimes privés d'assurances, notre régime MÉDIC fait face à des difficultés majeures, liées essentiellement à la part (de plus en plus grande) prise par les dépenses en soins médicaux. Élément majeur, les prestations versées en médicaments sur 10 ans ont augmenté de 130 %. Pourquoi ? Parce que d'un côté le prix des médicaments n'a cessé de s'accroître et de l'autre, les assurés sont de plus en plus nombreux.

On peut s'attendre à une hausse annuelle de 7 à 8 % du coût des médicaments, soit beaucoup plus que l'inflation et l'augmentation de nos salaires.

Prix des médicaments

Rien ne permet de penser que la situation va s'améliorer : les nouveaux médicaments pour remédier à des problèmes courants coûtent de plus en plus cher, comme ceux liés au taux de cholestérol, au diabète ou à l'arthrite... pour ne nommer que ceux-là, car la situation est généralisée.

Et contrairement au régime public du gouvernement, il est impossible de négocier les prix avec l'industrie pharmaceutique, qui a souvent le vent dans les voiles pour les fixer à des niveaux astronomiques, sans que les autorités n'interviennent.

Par exemple, l'entreprise Nostrum Laboratories, en septembre dernier, a profité de sa situation sur le marché pour augmenter le prix du flacon de médicament pour une infection de la vessie, qui est passé de 475 \$ à 2400 \$, soit une augmentation de 400 % !

Trop souvent, une fois rendu en pharmacie, le prix des médicaments a été multiplié par dix, quinze ou vingt !

Honoraires des pharmaciens

HONORAIRES DES PHARMACIENS		
EXEMPLES DE MÉDICAMENTS	RAMQ	ASSURANCE PRIVÉE
Revlimid (cancer)	9 \$	853 \$
Rituxan (arthrite)	9 \$	671 \$
Ésoméprazole (digestion)	9 \$	45 \$
Atorvastatine (Cholestérol)	9 \$	22 \$

Source : La Presse+, 5 mars 2018

De plus, le gouvernement interdit à nos assurances de négocier les honoraires des pharmaciens comme il l'a fait avec le régime public. Ainsi, les pharmaciens « compensent leurs pertes » sur notre dos.

Personne n'a de contrôle sur cette situation, d'autant plus que les critères diffèrent d'une pharmacie à l'autre.

Aussi est-il venu urgent d'agir. Malheureusement, la situation de MÉDIC est telle que si on ne fait pas quelque chose à court terme, les problèmes vont s'accroître. On verra un peu plus loin, les mesures qu'on est obligé d'instaurer dès 2019. Mais avant, il est important que chacun d'entre nous fasse son possible pour stabiliser la situation. Plus il y aura de gestes posés, plus il y aura d'améliorations.

Agir au quotidien

Pour stabiliser la situation, il existe des petits gestes concrets à faire dans votre quotidien. Pour vous, il n'y aura pas de différence, mais pour le régime, cela peut grandement aider. Vous pouvez :

1 Prendre connaissance de la facture détaillée



2 Demandez les médicaments génériques ou biosimilaires

3 Facturez la CNESST/SAAQ si possible en cas d'accident de travail ou de la route

4 Mettez à jour vos renseignements sur vos personnes à charge

Agir pour le futur

Il est clair, d'ores et déjà, que du côté syndical, on va se battre pour pouvoir négocier le prix des médicaments avec les pharmaceutiques et fixer des honoraires uniformes avec les pharmaciens. La FTQ-Construction, le Conseil provincial (international) et la CSD Construction ont décidé d'unir leurs forces pour trouver les solutions qui s'imposent.

En attendant, toutefois, il a fallu prendre des mesures immédiates pour empêcher notre régime MÉDIC de « planter », car selon les prévisions actuarielles, MÉDIC Construction ne disposera d'aucun surplus en 2023 et ne sera plus en mesure de s'acquitter de ses obligations.

Ce n'est certes pas de gaieté de cœur que nous vous présentons ces mesures, mais nous nous devons de prendre nos responsabilités.



Stève Grenier
Président provincial

MOT DU PRÉSIDENT

Élections provinciales et régionales printemps 2019

En vertu des Statuts et Règlements de la FIPOE, au mois de mars 2019, auront lieu les mises en nomination pour les postes provinciaux de directeur général – secrétaire financier, président provincial et vice-président provincial.

Par la suite, c'est au mois d'avril qu'auront lieu les mises en nomination pour les postes régionaux du secteur construction, et ce, pour tous les comités exécutifs de la province. Les élections se tiendront au mois de mai, s'il y a lieu, dans toutes les unités.

Donc, tel que stipulé à l'article 2, chapitre 6 des Statuts et Règlements de la FIPOE, le Conseil exécutif de la FIPOE choisira un Président général d'élection entre le 120^e et le 90^e jour avant la date des élections. Chaque unité ou groupe d'unités élira un Président régional d'élection à la deuxième assemblée régulière précédant la date des élections et l'ensemble de ces Présidents régionaux d'élection formera le Comité provincial d'élection avec le Président général d'élection. Aucun candidat ne pourra occuper un de ces postes sur le Comité provincial d'élection.

Journée des intermédiaires

Un petit rappel que le 6 avril 2019, au nouveau Centre des congrès de Saint-Hyacinthe, aura lieu la prochaine journée des intermédiaires. En début d'année 2019, les invitations seront envoyées aux intermédiaires concernés, afin de participer à cette journée toujours instructive et très appréciée de nos intermédiaires. Cette journée permet aux participants d'aller chercher un bagage d'informations importantes pour venir en aide à tous les travailleurs ou travailleuses de la construction. On invite les membres qui veulent s'inscrire aux formations d'intermédiaires, à communiquer avec leur bureau régional.

Tournoi de golf Claude Proteau FIPOE

La 31^e édition du tournoi de golf Claude Proteau FIPOE a eu lieu le samedi 14 juillet dernier, au Centre de golf Le Versant, à Terrebonne. Le tournoi fut un succès avec 265 golfeurs, et près de 400 convives au souper. Bravo aux confrères Kevin et Mathieu Aubin, les grands gagnants du 31^e tournoi de golf Claude Proteau FIPOE (membres). Félicitations également à MM. Nelson Péloquin et François Provost (gagnants invités). Comme à l'habitude, la direction tient à remercier le Comité organisateur, les commanditaires, ainsi que tous les comités et bénévoles pour leur précieuse collaboration. Veuillez noter que pour la 32^e édition, le tournoi aura de nouveau lieu au Centre de golf Le Versant, à Terrebonne, le 13 juillet 2019. Merci encore à tous et à l'an prochain. On vous y attend en grand nombre !

Chandail 45^e FIPOE

Même si le 45^e anniversaire de la FIPOE est déjà derrière nous, tous les membres qui n'ont pas reçu leur chandail à l'effigie de la FIPOE peuvent toujours s'inscrire pour le recevoir gratuitement au <http://www.fipoe.org/actualites/la-fipoe-fete-son-45e-anniversaire> ou en visitant notre site internet au www.fipoe.org. S'il vous est impossible d'effectuer les démarches en ligne pour l'obtenir, veuillez contacter votre bureau régional.

Je vous souhaite à vous et à vos proches, de très joyeuses Fêtes. Santé, bonheur et travail pour 2019!

FONDS de solidarité FTQ

Plusieurs moyens de contribuer au Fonds de solidarité FTQ

Les Québécoises et les Québécois peuvent contribuer au Fonds de plusieurs manières et ainsi bénéficier des crédits d'impôt supplémentaires pour fonds de travailleurs de 30 %, plus particulièrement par le biais :

- du réseau des responsables locaux en milieu de travail et des points de services pour les guider dans le processus d'adhésion et de transactions;
- du www.fondsftq.com, où, en un seul clic, ils peuvent choisir leur mode de souscription et de paiement, de même qu'accéder à leur compte pour faire leurs transactions en ligne;
- du Service à l'épargnant en téléphonant au 1 800 567-FONDS (3663).

Émission des actions pour 2018-2019

Comme ce fut déjà le cas à quelques occasions, dans le but de maintenir l'équilibre de son modèle d'affaires, le Fonds de solidarité FTQ pourrait décider de limiter l'émission des actions au cours de la présente année financière. Si tel était le cas, le Fonds annoncerait, par voie de communiqué de presse, les modalités de limitation d'émission des actions.

À propos du Fonds de solidarité FTQ

Le Fonds de solidarité FTQ est un fonds d'investissement en capital de développement qui fait appel à l'épargne des Québécoises et des Québécois. Avec un actif net de 14,3 milliards de dollars au 31 mai 2018, le Fonds contribue à la création et au maintien de 194 746 emplois. Le Fonds est partenaire de 2 839 entreprises et compte 667 417 actionnaires-épargnants.

Faits saillants :

- valeur de l'action à 40,73 \$ (une augmentation de 1,41 \$ par rapport à celle en vigueur depuis janvier 2018 et 2,85 \$ par rapport à celle de juillet 2017);
- rendement annuel de 7,5 %;
- rendement semestriel de 3,6 %;
- résultat global de 1,0 G\$ (profit);
- actif net en hausse atteignant 14,3 G\$;
- investissements de 1,1 G\$ pour l'économie du Québec;
- 667 417 actionnaires-épargnants, une hausse de 21 753.



Arnold Guérin
Directeur général -
secrétaire financier

- Suite de la page 1

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - SECRÉTAIRE FINANCIER

Voici les modifications qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier, pour les électriciens, les installateurs de systèmes de sécurité (alarmes) ainsi que pour les travailleurs de lignes et les retraités. Celles-ci touchent trois grandes catégories.

Médicaments : le pourcentage de remboursement du prix des médicaments diminue de 5 % et le plafond familial passe de 750 \$ à 850 \$, après quoi les médicaments sont remboursés à 100 %.

Soins de la vue : baisse de 150 \$ pour les régimes AE et AL (salarié uniquement) et de 50 \$ pour les régimes BE, BL, CE et CL (salarié et conjoint); le remboursement des examens une fois par 24 mois au lieu de 12 (salarié et conjoint).

Soins dentaires : baisse de 10 % par six mois du remboursement pour les travaux touchant les gencives et l'intérieur de la dent, les restaurations majeures (dentiers, couronnes) et l'orthodontie (régimes AE, AL, BE et BL). La prestation maximum de remboursement par six mois baisse de 200 \$ dans le régime AE et AL et de 250 \$ dans les régimes BE, BL, CE et CL. La prestation maximum à vie baisse quant à elle de 700 \$ dans les régimes AE et AL et de 900 \$ dans les régimes BE, BL, CE et CL.

Notez que tous les autres bénéficiaires demeurent et ne subissent aucune modification (assurance vie, assurance invalidité, lunettes de sécurité, laser, soins paramédicaux, cures de désintoxication, programme d'aide, frais de laboratoire, soins auditifs, frais postopératoires, etc.).

Mesures insuffisantes

Bien qu'importantes, ces mesures ne suffiront pas à régler un problème qui est là pour durer : la hausse toujours plus forte du prix des médicaments, une hausse qui pousse de plus en plus de personnes à faire le choix entre payer l'épicerie ou faire renouveler une ordonnance.

Outre les deux mesures déjà mentionnées (le pouvoir de négocier les honoraires des pharmaciens ainsi que le prix des médicaments), il va falloir réfléchir à la manière de régler la question une fois pour toutes.

La FTQ a tenu un colloque, en novembre dernier¹, pour discuter de la nécessité d'un régime public et universel d'assurances médicaments. En 2015,

un sondage national d'Angus Reid dévoilait que 91 % des Québécoises et des Québécois y étaient favorables. Les obstacles ne sont que politiques. Reste à faire les pressions nécessaires.

La FIPOE entend faire partie de la réflexion, de la discussion et surtout, de l'action. Il faut mobiliser les forces syndicales et sociales du Québec, mais aussi celles du Canada tout entier. Le CTC, d'ailleurs, a pris cette initiative ailleurs au pays en 2017.

À suivre, absolument. N'oubliez pas de consulter les capsules que nous présentons sur le site internet de la FIPOE. Vous y trouverez d'autres renseignements.

Enfin, notre histoire !

Rédigé par Monique Audet, retraitée de la FTQ, *Les Artisans de la lumière* raconte la naissance du syndicat des ouvriers en électricité au début des années 1900, la section locale 568 liée au syndicat *International Brotherhood of Electrical Workers* (IBEW), la vie de milliers de militants au cours de plusieurs décennies qui les a conduits à vouloir se doter d'une organisation bien québécoise, libre et autonome, soit la FIPOE en 1972, ainsi que tous les périples qui ont conduit à la mise sur pied de la FTQ-Construction, consolidant ainsi la grande famille de la FTQ.

Comme on ne réinvente pas la roue, voici un extrait du texte de présentation que j'ai rédigé pour l'occasion.

« Il faut savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va. »

Chaque fois que j'ai lu ou entendu cette expression, je me suis senti interpellé. Et quand j'ai été élu à la direction de la FIPOE, je me suis dit qu'il fallait absolument réaliser un rêve que plusieurs avaient eu avant moi, celui de connaître l'histoire de notre syndicat. (...)

Après la lecture de ce récit, j'en suis convaincu, nous tous, ensemble, comprendrons mieux le destin de la FIPOE et le rôle qu'elle a à jouer au sein de la grande famille de la FTQ et de la société québécoise.

Après tout, quand on sait d'où l'on vient, on sait où l'on va.

Je tiens à remercier chaleureusement Monique Audet à qui nous devons ce récit passionnant de notre histoire ainsi que tous ceux et celles qui lui ont donné un bon coup de main.

Bonne lecture !

La Fraternité offre une copie du livre gratuitement à tous ses membres. Pour obtenir votre exemplaire, vous n'avez qu'à vous présenter à votre bureau régional ou à votre assemblée mensuelle régionale d'information (vous devrez avoir votre numéro de membre pour vous identifier). On peut aussi se le procurer en librairie, au coût de 19,95 \$.

Légalisation du cannabis

Comme vous le savez, la légalisation du cannabis est entrée en vigueur le 17 octobre dernier, résultant en plusieurs changements à la Loi santé et sécurité au travail, touchant particulièrement le milieu de la construction et entraînant son lot de questionnements.

La TOLÉRANCE ZÉRO au niveau de la consommation de drogues et d'alcool n'a pas changé sur les chantiers de construction.

Les nouvelles dispositions de la LSST touchent autant l'employeur que le travailleur ou la travailleuse. Voici ce qui en est :

L'article 49.1 qui touche au travailleur ou à la travailleuse, dit ce qui suit :

« Le travailleur ou la travailleuse ne doit pas exécuter son travail lorsque son état représente un risque pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique, ou encore celle des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité de ces lieux, notamment en raison de ses facultés affaiblies par l'alcool, la drogue, incluant le cannabis, ou une substance similaire ».

Facultés affaiblies : sur un chantier de construction, l'état d'un travailleur ou d'une travailleuse dont les facultés sont affaiblies par l'alcool, la drogue, incluant le cannabis, ou une substance similaire représente un risque aux fins du premier alinéa. 2018, c. 19, art. 19(101) [entrée en vigueur le 17 octobre 2018].

L'article 51.2 visant l'employeur, stipule que : « L'employeur doit veiller à ce que le travailleur ou la travailleuse n'exécute pas son travail lorsque son état représente un risque pour sa santé, sa sécurité ou son intégrité physique, ou encore celle des autres personnes qui se trouvent sur les lieux de travail ou à proximité de ces lieux, notamment en raison de ses facultés affaiblies par l'alcool, la drogue, incluant le cannabis, ou une substance similaire ».

- Suite à la page 4

¹ Pour une information détaillée, voir sur le site internet de la FTQ le document préparé pour le colloque de novembre dernier sur les régimes privés et public d'assurance médicaments, intitulé Les médicaments : Pièce maîtresse de notre santé.



Donc, la loi est venue dire que la consommation de drogues et d'alcool représente un risque et que l'employeur doit veiller à ce que les travailleurs ou travailleuses ne représentent pas un risque pour eux-mêmes ou les autres.

Suite à ces nouvelles responsabilités, les employeurs se sont protégés en mettant sur pied des politiques en matière de drogues et d'alcool. Dans ces politiques, on y retrouve des tests de dépistage suite à plusieurs événements (ex. : dommages matériels ou accidents de toutes sortes). Il est très important de savoir que les employeurs doivent avoir un doute/motif raisonnable de croire que vous êtes intoxiqués pour demander un test. Ils doivent être en mesure de reconnaître les signes et symptômes courants d'intoxication, tels :

Cannabis : odeur, rougeur des yeux, éclats de rire spontanés, légères difficultés motrices, temps de réaction supérieur à la normale, difficultés d'élocution, somnolence.

Alcool : odeur, euphorie, levée des inhibitions, altération du comportement à des degrés divers (l'attention, temps de réaction, jugement, sens critique, mémoire et adaptation au réel), la perception des dangers s'estompe, humeur variable (gaieté, agressivité), vertiges, gestes maladroits, troubles visuels et incoordination musculaire.

De plus, les employeurs n'ont pas le droit de faire des tests à l'embauche ou aléatoires, et ces derniers doivent vous porter assistance ou vous aider en cas de problèmes de consommation.

Ce qu'il faut retenir de ces nouvelles dispositions :

1. Être sobre au travail;
2. Refuser les tests de dépistage;
3. Effectuer une procédure de grief advenant une mesure disciplinaire;
4. Appeler votre représentant aussitôt, pour que nous puissions intervenir pour vous protéger.

N'oubliez pas que nous sommes là pour vous aider et vous diriger vers les ressources adéquates. Pour tout problème de consommation, drogues, alcool et jeu compulsif, contactez un intervenant du réseau des Intermédiaires ou utilisez la ligne sans frais du programme Construire en santé, 1 800 807-2433 (24 heures par jour/7 jours par semaine.)

Joyeuses Fêtes

Il me reste à vous souhaiter la meilleure période des Fêtes possible ! Profitez-en pour vous amuser et vous reposer, mais aussi pour discuter « assurance médicaments » ou pour lire l'histoire de la FIPOE ! Au plaisir de vous revoir en 2019 !

SECTEURS INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Personnes ressources des secteurs industriel et maintenance:

Yves Cloutier, représentant syndical
Jean-Yves Bisson, représentant syndical
Pierre Martel, représentant syndical
Danielle Desnoyers, secrétaire
Nathalie Gagnon, secrétaire



Selon les derniers rapports de cotisations syndicales des unités d'accréditation, le secteur industriel compte 191 membres, répartis dans 6 unités d'accréditation.

Nous détenons également 4 accréditations dans le secteur « maintenance/service d'entretien » totalisant 25 salariés.

NÉGOCIATIONS À VENIR EN 2019

Unité	Ville	
Wolseley Canada inc.	Sherbrooke	18 ^e convention

ENFIN, un livre sur l'histoire de la FIPOE est lancé et est offert gratuitement à tous les membres!



Lancement officiel

Le mercredi 7 novembre dernier a eu lieu le lancement officiel du livre LES ARTISANS DE LA LUMIÈRE – Histoire de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité aux bureaux de Montréal. Devant une salle où étaient réunis employés et collaborateurs de la FIPOE, Mme Monique Audet, qui a travaillé à la recherche et aux communications à la FTQ, a présenté l'oeuvre récemment parue aux éditions du Septentrion.

Édifice Jean-Lavallée

Également, la direction de la FIPOE a profité de cette belle soirée pour dédier le siège social d'Anjou à M. Jean Lavallée, directeur général de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FIPOE) de 1976 à 2010, ainsi que fondateur et président de la FTQ-Construction de 1981 à 2008. Une plaque commémorative lui a d'ailleurs été présentée lors du lancement.

Travailleurs de lignes

Par Jean Perreault, directeur – Est du Québec

Nous venons de terminer une autre très grosse année de travail surtout en lignes de transport, avec l'achèvement, sous peu, des travaux de la ligne 735 kV Chamouchouane–Bout-de-l'Île (CHBDI), ce qui a amené un volume énorme de travailleurs et aussi, malheureusement, **trop d'accidents de travail**.

Comme mentionné dans le dernier journal de la FIPOE, la recherche de l'amélioration de la sécurité sur les chantiers bat toujours son plein. Plusieurs groupes de discussion avec Hydro-Québec ont vu le jour, notamment sur la conception de pylônes (ancrages permanents) pour l'appliquer sur les projets de lignes de transport d'énergie. Nous continuons à travailler de concert avec Hydro-Québec et les employeurs, pour mettre de l'avant les concepts de sécurité et **modifier certaines manières de faire**, dans le but d'améliorer la sécurité sur les chantiers.

Tolérance zéro

Comme vous le savez, il y a eu la légalisation de la marijuana, le 17 octobre dernier. À ce sujet, rien n'est changé sur l'ensemble de nos chantiers de travailleurs de lignes. C'est tolérance zéro! Que ce soit pour l'alcool, la drogue ou les médicaments! Pensez aux conséquences (expulsion des chantiers d'Hydro-Québec, par exemple), pensez à vos confrères de travail, pensez à vous-même, pensez aux accidents et même, aux décès...

Planification d'Hydro-Québec

La planification d'Hydro-Québec pour l'année 2019 est intéressante pour les futurs travaux sur les lignes de transport et les postes d'énergie électrique. Il y aura, entre autres, une ligne de portiques de bois (*h-frame*) à 161 kV, entre la rivière Natashquan, Kegaska et le village de la Romaine, sur la Basse-Côte-Nord (début prévu en janvier 2019).

De plus, le raccordement de la ligne Romaine 3-Montagnais au poste Romaine 4 et la centrale Romaine 4 est débuté, tout comme la phase 2 de la ligne Paugan-Maniwaki.

Le réaménagement des lignes entre le poste Chaudière et la raffinerie Ultramar devrait débuter sous peu.

Voici, une nouvelle concernant la distribution. Sur le futur contrat, au 1^{er} mars 2019, il devrait y avoir sensiblement le même nombre d'équipes. À suivre...

45 ans de la FIPOE

Comme vous le savez sûrement, cette année, nous avons souligné les 45 ans de la FIPOE, en envoyant à tous ceux qui avaient une adresse courriel ou qui ont communiqué directement avec nous, un chandail de votre grandeur, par la poste, à votre domicile. Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez communiquer avec la consœur Elizabeth Charbonneau.

Assemblées des travailleurs de lignes

Suite à la réception de votre chandail, plusieurs d'entre vous ont reçu un appel de notre part pour effectuer un sondage sur votre satisfaction vis-à-vis la FIPOE et aussi sur les aspects qu'on pourrait améliorer. Vous avez été en grand nombre à nous demander d'avoir accès aux assemblées des travailleurs de lignes par internet, sous un format vidéo en direct. C'est pourquoi, après mûres réflexions, pour rejoindre le plus de travailleurs de lignes possible et dans le souci d'informer tous nos membres, **dès le 6 février 2019, les assemblées mensuelles des travailleurs de lignes seront diffusées en direct, sur internet**. Les détails pour vous connecter vous seront transmis éventuellement.

SIMDUT 2015

IMPORTANT : Depuis le 1^{er} décembre, le SIMDUT 2015 est obligatoire. Il est de la responsabilité de votre employeur de vous faire former. Pour ceux qui sont sans emploi et qui ne l'ont pas suivi, veuillez communiquer avec nous.

Modifications à l'assurance MÉDIC

Comme vous le savez sûrement, plusieurs modifications ont été apportées à notre assurance MÉDIC construction, lesquelles seront appliquées à partir du 1^{er} janvier 2019. Pour de plus amples détails, référez-vous à l'article du confrère Arnold Guérin, vous pouvez également visionner une vidéo très intéressante et explicative en visitant le lien suivant : <https://www.facebook.com/ConstructionFTQ/videos/761563934183766/>.

Disponibilité

Finalement, n'oubliez pas, lorsque vous êtes disponibles, ou pour toute urgence, d'appeler à la FIPOE, unité des travailleurs de lignes, à toutes heures du jour ou de la nuit (répondeur) au 418 622-3535, poste 2, ou au 1 800 663-3476. Adressez-vous à la consœur Elizabeth Charbonneau, mentionnez-lui votre cas. Elle est là pour vous servir et en cas de problème, elle peut communiquer avec moi en tout temps.

En vous souhaitant à tous et à toutes de belles vacances! Soyez prudents!



Nouveau

ASSEMBLÉES EN DIRECT SUR LE WEB

DÈS LE 6 FÉVRIER 2019



Travailleurs de lignes *Chantiers en marche*



Équipe de distribution. Les confrères Jean-Paul Mahen, André L'Heureux, Roland Beaulieu, Luc Laberge et Antoine Hamel.



Équipe de distribution. Les confrères Jean-Paul Mahen, Donald Pilote, Jean Rousseau et Vincent Monette.



Équipe de distribution. Le vieux avec les deux jeunes!



Équipe de végétation. Les confrères Alain Lizotte et Serge Gagnon.



Équipe de végétation. Les confrères Jonathan Miousse et Daniel Cormier.



Équipe de distribution à Saint-Prospère.



« Gros pouce » et autres monteurs de lignes, distribution.



Travailleurs de distribution, à la nacelle.



Équipe de sécurisation de réseau. Les confrères Benoit Beaulieu, Yan Brassard, Jérôme Fortin et Frédéric Andet.



Équipe de sécurisation de réseau. Les confrères Marco Albert et Stéphane Morin.



Équipe de travailleurs de lignes. Ligne Sherbrooke-Orford.



Équipe d'érection. Situation particulière sur la ligne Sherbrooke-Orford ...dans l'eau et dans la boue jusqu'au cou.



Pause dîner au poste Micoua.



Réunion de sécurité. Changement d'isolateurs à Micoua.



Réunion de sécurité. Équipe de fer sur la section 2, CHBDI. Délégué : Jonathan Nadeau.

Travailleurs de lignes *Chantiers en marche*



**Travailleurs de lignes, à La Tuque.
Délégué : Jeannot Bélanger.**



**Érection d'une tour de communication
(Côte-Nord).**



**Équipe du tensionneur.
Ligne Bois-Francs-Kingsey.**



Réunion de sécurité au poste Manicouagan.



Tour de communication, à Rivière-Pentecôte.



Travailleurs au poste Saint-Odile, à Rimouski.



Changement d'isolateurs aux Escoumins.



**Une vue du poste Appalaches et
du parc éolien Massif du Sud.**



Voici le beau Sylvain Gagné!



**Les confrères Donald Savard, Dany Gauthier et
Jonathan Nadeau, à la Romaine 4.**



**Les confrères Jean-Sébastien Coulombe et Martin
Sauvageau, pour l'usine Résolu (Côte-Nord).**



**Les confrères Marc-Antoine Rioux et
Jeffrey Pettigrew, au poste Saint-Antoine.**



**Monteurs de lignes au poste Micoua.
Les confrères Patrice Durand, Rémy Lamoureux,
Dany Desnommé, Sébastien Hervé,
Emmanuel Dufour et Jonathan Nadeau.**



**Monteurs de lignes au poste Romaine 4.
Les confrères Donald Bouchard,
Patrick Tanguay-Morin et Jérémie Leblanc.**



**Monteurs de lignes en réseau de communication.
Les confrères Julien Paquet, Tommy Robichaud,
Alex Tremblay et Samuel Bérubé-Lavoie.**



Travailleurs de lignes

ACTIVITÉS

Party vacances d'été – ligne CHBDI section 2.
Délégué : Jeannot Bélanger.

Chantiers en marche



« Shutdown » à Sherbrooke.



Travailleurs de lignes au poste Massé, avec le confrère Jonathan Nadeau, président du Comité exécutif des travailleurs de lignes.



Ligne de distribution à la Romaine 4. Les confrères Jasmin Boudreau, Denis Lavoie, Federico Chiola, Gaëtan Arsenault.



Des monteuses de lignes en réseau de communication. Les confrères Mathieu Bouchard et Fabrice Dupuis.



Une de nos rares monteuses de lignes, la consœur Katy Plourde.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Jérémy Pépin



Michael Houle



Pascale Bouchard Arvisais



Philippe Raiche



Samuel Miousse



Simon Caouette



Les confrères Federico Chiola et Jean Perreault, directeur - Est du Québec.



Jean-François Leblanc Alain



Nicolas Pépin



Simon Brassard



Tommy Robichaud



Youri Di Bernardo



Gabriel Neault

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Félicitations au confrère James Maurice pour ses 35 années de loyauté à notre Fraternité!





INSTALLATEURS DE SYSTÈMES DE SÉCURITÉ

par Pierre Martel, représentant syndical

Déjà 24 ans

Le 1^{er} janvier 2019, nous amorcerons notre 24^e année depuis l'intégration des installateurs de systèmes de sécurité dans l'industrie de la construction. Plusieurs membres de la FIPOE se souviennent du remous causé par la décision du juge Gaul, en 1992.

Pour certains, l'intégration a été un enfer et pour d'autres, une bénédiction. Nous nous souvenons des travailleurs syndiqués à la FIPOE qui avaient un salaire et des conditions intéressantes par rapport aux travailleurs non syndiqués, qui eux n'avaient souvent aucun avantage, en plus d'un moindre salaire.

Pour ma part, ceci a été une bénédiction. Je passais d'un salaire de 10,50 \$ l'heure, sans aucun avantage, à un salaire de 16,34 \$ l'heure, avec une assurance, un régime de retraite et surtout, une convention collective.

Parlons de ce régime de retraite. Il y a 3 conditions à respecter pour recevoir ce revenu sans pénalité, soit :

- 1) Avoir atteint l'âge de 55 ans. Donc, tous ceux nés en 1963 ou avant cette date ont déjà atteint cet objectif;
- 2) Avoir fait 35 000 heures déclarées dans l'industrie de la construction. Ceci correspond à une moyenne annuelle de 1 522 heures par année depuis 1995;
- 3) Avoir des heures déclarées sur une période de 25 ans. Sûrement que vous vous dites que 25 ans, c'est seulement dans 1 an? Eh bien non! La première heure qui sera déclarée pour vous en 2019 signifiera que vous aurez des heures étalées sur 25 ans (de 1995 à 2019).

Devez-vous absolument arrêter de travailler pour recevoir votre régime de retraite? La réponse est non. Ce régime de retraite pourrait être un revenu additionnel pour commencer à ralentir de travailler et vous préparer au moment où vous serez vraiment prêt à prendre votre retraite. Deux choix s'offrent à vous. Prendre votre pension entière ou seulement prendre la partie accumulée avant 2005.

Compte général

Le compte général ne bouge plus dans le temps. Il a été gelé à sa valeur de 2005 et n'augmentera pas. Donc, il serait inutile de le laisser dormir. Normalement, la CCQ doit vous communiquer cette information, et ce, lorsque

vous approchez du moment où vous pourrez commencer à recevoir cette partie du régime de retraite. Vous devez de prendre le compte général, sinon vous le perdrez. Peu importe vos revenus et votre taux d'imposition, si vous ne prenez pas votre compte général, ceci correspond à une perte nette.

Si vous faites partie des gens qui, comme moi, ont été intégrés à la construction en 1995, je vous invite à demander à la CCQ l'état de votre régime de retraite, en prévision de le recevoir.

Départ d'un de nos piliers en systèmes de sécurité

En 2018, un des piliers de la FIPOE en systèmes de sécurité, le confrère Guy Roy, a pris sa retraite du métier et a, par la même occasion, remis sa démission de l'Exécutif - unité alarmes Québec. Il en était le président depuis 1995. Il a participé à tellement de combats pour la FIPOE et ses membres. Essayer de tous les énumérer est à peu près impossible. Il suffit de penser à l'intégration, les maraudages, les préparations de nos demandes aux négociations et bien plus encore, pour constater que notre confrère Guy a été de tous les combats. Il ne faut surtout pas oublier qu'il était membre de la FIPOE et impliqué syndicalement chez ADT Québec, et ce, avant l'intégration à la construction. Merci, Guy, pour ton implication et, surtout, pour ton amitié.

En attendant les prochaines élections provinciales, le confrère André Lemelin a pris la relève au poste de président de l'Exécutif - unité alarmes Québec. Merci également à André de s'impliquer pour faire de la FIPOE, une force en systèmes de sécurité au Québec.

Conclusion

Pour les membres qui ne sont pas à l'approche de la retraite, ne désespérez pas. Notre régime de retraite est en très bonne santé et il sera là au moment où vous serez prêts. À moins que l'implication des membres donne l'occasion à notre gouvernement ou aux forces patronales, la possibilité de couper dans nos conditions qui ont été acquises par des batailles et des sacrifices faits par nos prédécesseurs. Un syndicat n'est pas seulement sa direction et ses représentants syndicaux qui y travaillent. Un syndicat, c'est la somme de ses membres, et sa force vient de ses membres et de leur volonté à se défendre et à être respectés. La vie passe rapidement et le temps de qualité passé avec nos familles est précieux. Mais si on a justement ses moments précieux, c'est grâce aux acquis dans nos conditions de travail. Nous

avons 4 assemblées générales par année, ce qui signifie environ 6 heures de votre temps par année. Votre participation est nécessaire pour l'amélioration et le maintien de vos conditions. On se revoit donc à la prochaine assemblée qui se tiendra en février 2019.

Entre-temps, passez de très joyeuses Fêtes avec vos familles.



La FIPOE

Organe officiel d'information aux membres de la Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité (FTQ-Construction - FTQ)

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7
514 385-FIPO (3476)
www.fipoe.org

Arnold Guérin
Directeur général - secrétaire financier

COMITÉ DU JOURNAL FIPOE - Éditeur

Styve Grenier, responsable
Yan Larivière, président
Mathieu Danieli, secrétaire archiviste
Maxence René Bélanger, photographe
Stéphane Lavoie, photographe

PERSONNES RESSOURCES

Arnold Guérin
Styve Grenier
Jean Perreault
Pierre Martel
Jana Terroux

Tirage : 19 000 copies

Impression : Atelier Québécois
Offset 1998 inc.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale
du Québec

Toute reproduction totale ou partielle est permise à la condition d'en mentionner la source.

Publication canadienne : 40063044



MEMBRES DÉCÉDÉS

NOM	VILLE	MÉTIER	ÂGE	DATE DU DÉCÈS
ARCAND, ROMÉO	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	88	2018-08-17
BÉLIVEAU, MICHEL	SHAWINIGAN	ÉLECTRICIEN	60	2018-05-19
BÉRUBÉ, FLORIAN	TROIS-PISTOLES	ÉLECTRICIEN	81	2018-09-30
BILODEAU, ROGER	SAINTE-MARIE	LIGNES	72	2018-06-07
BONNIER, JEAN-ROBERT	CHOMEDEY	ÉLECTRICIEN	81	2018-05-28
BOUCHARD, VICTORIEN	SAINT-FÉLICIEN	ÉLECTRICIEN	73	2018-08-06
BOUTIN, CARL	SHERBROOKE	LIGNES	27	2018-05-23
BOYER, JEAN-GUY	SAINT-HUBERT	ÉLECTRICIEN	72	2018-07-30
BROWN, CLAUDE	DRUMMONDVILLE	ÉLECTRICIEN	69	2018-10-27
CARDINAL, GÉRALD	GATINEAU	ÉLECTRICIEN	73	2018-06-14
CHAPUT, MICHEL	REPENTIGNY	ÉLECTRICIEN	69	2018-06-10
CHEVRETTE, LUCIEN	SAINT-CALIXTE-DE-KILKENNY	ÉLECTRICIEN	68	2018-07-20
COURNOYER, CLAUDE	YAMASKA	ÉLECTRICIEN	73	2018-06-26
D'ANJOU, PHILIPPE	CHÂTEAUGUAY	ÉLECTRICIEN	24	2018-06-01
DALLAIRE, JACQUES	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	73	2018-03-21
DALLAIRE, MICHEL	QUÉBEC	ÉLECTRICIEN	73	2018-03-21
DESHAIES, RENÉ	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	87	2018-06-13
DESROSIERS, GÉRARD	BAIE-COMEAU	ÉLECTRICIEN	75	2018-10-01
DUMAIS, MARCEL	MONT-CARMEL	ÉLECTRICIEN	56	2018-08-06
DUMONT, RENÉ	RIVIÈRE-DU-LOUP	LIGNES	83	2018-06-08
FORGET, JEAN-GUY	REPENTIGNY	ÉLECTRICIEN	78	2018-05-14
GARCEAU, FERNAND	SHAWINIGAN	ÉLECTRICIEN	85	2018-09-09
GÉNÉREUX, ROGER	SOREL	ÉLECTRICIEN	87	2018-10-09
GIRARD, CAMILIEN	CHICOUTIMI	ÉLECTRICIEN	82	2018-08-03
GIROUARD, SERGE	SALABERRY-DE-VALLEYFIELD	ÉLECTRICIEN	54	2018-07-24
GRAVEL, FRANÇOIS	LAC-KÉNOGAMI	ÉLECTRICIEN	56	2018-07-24
HOUDE, LUC	SAINT-FULGENCE	ÉLECTRICIEN	63	2018-05-17
HUARD, SYLVAIN	GASCONS	ÉLECTRICIEN	62	2018-09-11
HURTUBISE, HENRI	LONGUEUIL	ÉLECTRICIEN	80	2017-10-29
LAMBERT, MARCEL	GATINEAU	ÉLECTRICIEN	81	2018-07-12
LAVERY, ALBERT-C.	LONGUEUIL	ÉLECTRICIEN	86	2018-10-11
LAVIGNE, RÉAL	LAVAL	ÉLECTRICIEN	82	2018-09-23
LECOMPTE, LÉO	VALLEYFIELD	ÉLECTRICIEN	86	2018-08-03
LEDUC, CLAUDE	LOUISEVILLE	ÉLECTRICIEN	81	2018-08-03
LEFEBVRE, GILBERT	VICTORIAVILLE	ÉLECTRICIEN	85	2018-07-02
LEPAGE, CLEMENT	POINTE-LEBEL	ÉLECTRICIEN	70	2018-05-05
LESSAGE, JEAN-GUY	REPENTIGNY	ÉLECTRICIEN	78	2018-04-07
MACHADO, ANTONIO	CHAMBLY	ACCREDITATION	80	2018-09-16
MALO, JACQUES	ROSEMÈRE	ÉLECTRICIEN	60	2018-10-14
MARTIN, MICHEL	SAINT-HYACINTHE	ÉLECTRICIEN	71	2018-05-12
MCMAHON, JACQUES	LAVAL	ÉLECTRICIEN	78	2018-07-22
MORIN, LUCIEN	GASCONS	ÉLECTRICIEN	69	2018-07-26
OUELLET, GASTON	BEAUHARNOIS	ÉLECTRICIEN	86	2018-06-04
OUELLET, GÉRALD	TROIS-RIVIÈRES	ÉLECTRICIEN	80	2018-08-24
PARENT, JEAN-GUY	VILLE VANIER	ÉLECTRICIEN	80	2018-05-28
PERRON, JACQUES	MONTRÉAL	ÉLECTRICIEN	69	2018-07-26
PERRON, PIERRE	LAVAL	ÉLECTRICIEN	72	2018-07-27
PRUD'HOMME, JEAN-GUY	FASSETTE	ACCREDITATION	73	2018-04-17
RENAUD, PIERRE-PAUL	CHARLEMAGNE	ÉLECTRICIEN	82	2018-07-05
ROULIER, RÉMI	ROUYN-NORANDA	ÉLECTRICIEN	55	2018-07-09
ROUSSEAU, ANDRÉ	SAINT-COLOMBAN	ÉLECTRICIEN	54	2018-06-14
ROY, ROGER	SHERBROOKE	ÉLECTRICIEN	89	2018-05-14
ROYER, ROCH	TERREBONNE	ÉLECTRICIEN	75	2017-10-09
SISLA, DANIEL	MONTRÉAL-NORD	ÉLECTRICIEN	60	2018-09-05

Granby Chantiers en marche



Chantier : Faubourg de la Gare.
Entrepreneur : A&R électrique.
Contremaître : Michel Dépeault.



Chantier : Laboratoires Cégep Granby.
Entrepreneur : Dawco.
Contremaître : Joé Plante.



Chantier : Nissan Saint-Hyacinthe.
Entrepreneur : E.C.E. électrique.
Contremaître : Jonathan Côté.



Chantier : Complexe Le St-Laurent (Brossard).
Entrepreneur : Pyramides électriques.
Contremaître : Sébastien Paullhus.



Chantier : Le Renaissance de Cowansville.
Entrepreneur : E.L. électrique.
Contremaître : Martin Giard.



Chantier : École Louis-Cyr Napierville.
Entrepreneur : RBM électrique.
Contremaître : Sébastien Rhéaume.



Chantier : Plastique Millette, à Granby.
Entrepreneur : Installations électriques Claude Gougeon.
Contremaître : Jacques Marquis.

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Merci au confrère suivant pour ses 35 années de loyauté envers la FIPOE

Gaston Fiset

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Mathieu Thibault



Carl Lambert



Patrice Fortin



Martin Therrien



Dominic Aubin Lance



Sébastien Rubbo



Samuel Lévesque et Louis-Philippe Martin



Samuel Duval



Marc-André Cantin



Sébastien Beaumier Charland



Granby

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Frédéric Robert



Steve Sanscartier



Nicolas Bertrand



Cédrik Gélineau



Marc-Olivier D'Amour



Francis Bégin



Simon Hillman Dion



Vincent Chouinard



Sébastien Nicolosi



Dominic Lebeau



Marc-Olivier Caron



Francis Bédard



Frédéric Dulude



Steven Bernier



Alex Dilanchian



Marc-Antoine Branchaud Thomas



Jonathan Grenier



David Tremblay et Jérémie Rochon



Samuel Demers



Bruno Ruberto



Steven Pigeon



Yazid Lakrimi



Philippe Gauthier



William Désautels



Québec Chantiers en marche



Chantier : Cégep Garneau, à Sainte-Foy.
Entrepreneur : Ernest Boutin inc.
Contremaître : Maxime Simoneau.



Chantier : Hydro-Québec – poste Portneuf.
Entrepreneur : Arno électrique ltée.
Contremaître : Denis Lacasse.



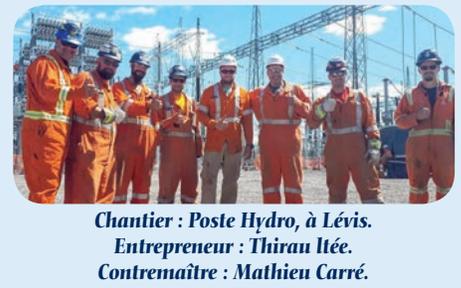
Chantier : Résidences Millénum.
Entrepreneur : Moore électrique inc.
Contremaître : Jean-Simon Pelletier.
Représentant syndical : Dave Larocque.



Chantier : Centre de distribution Fedex, à Saint-Augustin. **Entrepreneur :** Routhier Roger entrepreneur électricien inc.
Contremaître : Sébastien Champagne.



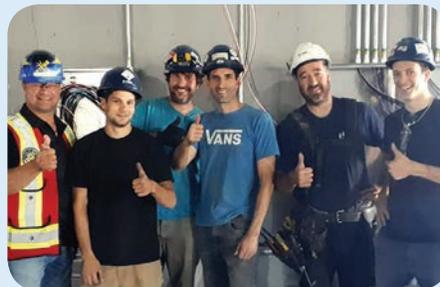
Chantier : Polyvalente Bélanger, à Saint-Martin-de-Beauce. **Entrepreneur :** Renauld Bourque électrique inc. **Contremaître :** Steve Morin.
Travailleur : Jean-Pierre Vigneault.



Chantier : Poste Hydro, à Lévis.
Entrepreneur : Thirau ltée.
Contremaître : Mathieu Carré.
Représentant : Dave Larocque.



Chantier : Résidences Kennedy, à Pintendre.
Entrepreneur : Action RL électrique inc.
Propriétaire : Rémi Lessard.
Travailleur : Pier-Olivier Turcotte, apprenti 1^{er}.
Représentant : Dave Larocque.



Chantier : Groupe TAQ solutions, à Québec.
Entrepreneur : Fize électrique inc.
Contremaître : Gabriel Audet.
Représentant : Dave Larocque.



Chantier : Raffinerie Valero, à Lévis.
Entrepreneur : Descimco inc.
Contremaître : Gilbert Tessier.
Délégué de chantier : René Huot.
Représentant : Dave Larocque.

Chantier : Complexe aquatique Saint-Nicolas. **Entrepreneur :** Ernest Boutin inc.



Contremaître : Maxime Simoneau
Travailleur : William Vézina, apprenti 3^e.



Contremaître : Maxime Simoneau
Travailleur : Nicolas Villeneuve, compagnon.



Contremaître : Maxime Simoneau.
Représentant : Dave Larocque.



Québec *Chantiers en marche*

Assermentation des nouveaux membres



Chantier : Hydro-Québec - poste Laurentides 2.
Entrepreneur : Hydro Construction.
Contremaître : Gérald Simard.



Chantier : Hydro-Québec - poste Frontenac 1 et 2. **Entrepreneur :** Hydro Construction.
Contremaître : Gérald Simard.
Responsable des travaux (RDT) : Alain Brochu.



Bienvenue aux confrères Maxime Larocque, Mathieu Dugas, Denis Robitaille, Sébastien Bois et Olivier Dufour.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Chantier : Hydro-Québec - poste Beauport.
Entrepreneur : Hydro Construction.
Contremaître : Richard Charrette.
Responsable des travaux (RDT) : Danny Gauthier.



Chantier : Immeuble locatif L'Oslo, Carrefour Saint-Romuald.
Entrepreneur : Moore électrique inc.
Contremaître : Marc-Antoine Cyr.
Travailleur : Ariel Couture.
Représentant : Dave Larocque.



Gabriel Doyon



Denis Robitaille



Francis Bilodeau Lépine



Chantier : Les appartements La Suite, à Sainte-Foy.
Entrepreneur : Moore électrique inc.
Surintendant : Pascal Simoneau et son équipe.
Représentant : Dave Larocque.



Chantier : Épicerie Métro La Pocatière.
Entrepreneur : Votre Docteur électrique inc.
Travailleurs : Dominic Morin et Michaël Sirois.



Rémi Martel



Marc-Antoine Cyr et Michel Lagaçé



Chantier : Condos locatifs La Vigie, à Sainte-Foy. **Entrepreneur :** Électricité Stéphane Clèche inc. **Contremaître :** Jean St-Hilaire.



Chantier : Bâtiment Porcico, à Montmagny.
Entrepreneur : René Samson inc.
Travailleur : Alexandre Gaudreau.



Yannick Harvey



Mathieu Bouchard

Saguenay/Lac-Saint-Jean *Chantiers en marche*



Groupes d'électriciens travaillant pour la compagnie EBI au chantier de la compagnie Arbec, à L'Ascension.



Chantier : Base de Bagotville. Groupes d'électriciens de la compagnie d'électricité du Fjord sur le projet TGM.

Félicitations et merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de fidélité envers la FIPOE

Montre fidélité 35 ans FIPOE



Fernand Rondeau



Jeannot Arseneau



Carol Pedneault

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage!



Frédéric Fortin



Mathieu Poulin



Félix Varvaresso



Olivier Tremblay



Samuel Tremblay



Michaël Boily, David Gravel, Olivier Bouchard et Nicholas Taché



Maxime Duchesne et Derek Côté Boutin



Mauricie/BoisFrancs

Chantiers en marche



Chantier : Résidence pour personnes âgées – La Tuque. Entrepreneur : Les Entreprises MR. Contremaître : Alexandre Pinette. Représentant : Gaston Boisvert.



Chantier : Usine de traitement des eaux – Shawinigan. Entrepreneur : Bruneau électrique. Contremaître : Joachim Deschênes. Représentant : Gaston Boisvert.



Chantier : Condominiums – Trois-Rivières. Entrepreneur : BMD électrique. Contremaître : Jean-François Tessier. Représentant : Gaston Boisvert.



Chantier : Usine de cannabis – Bécancour. Entrepreneur : Frigon électrique 2015. Contremaître : Alain Lapierre. Représentant : Gaston Boisvert.

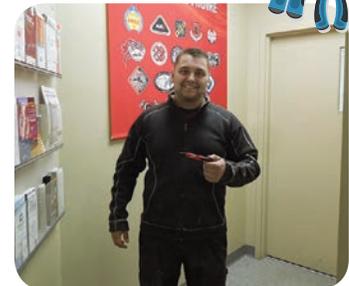
ACTIVITÉS



Membres présents à l'assemblée d'information de La Tuque, le 23 mai 2018.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Alex Dupuis



Didier Pucet



Gabriel Gagnon

Kruger – Trois-Rivières. Entrepreneur : Excelpro



Équipe de jour. Surintendant : Matthieu Lafrenière. Contremaîtres : Réjean Massicotte, Martin Hudon, Jean Marineau et Alain Denis. Délégué : Luc Bergeron. Représentant : Gaston Boisvert.



Équipe de soir. Contremaître : Gilles Garceau. Délégué : Luc Bergeron. Représentant : Gaston Boisvert.

Kruger Wayagamack – Trois-Rivières. Entrepreneur: Excelpro.



Équipe de jour. Surintendant : Guillaume Gagnon Richard. Contremaîtres : Mario Hébert et Serge Désilets. Délégué : Maxime Girardeau. Représentant : Gaston Boisvert



Équipe de soir. Surintendant : Guillaume Gagnon Richard. Contremaître : Jonathan Tardif. Délégué : Maxime Girardeau. Représentant : Gaston Boisvert.

Mauricie/BoisFrancs

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Jean-Simon Turcotte



Jonathan Benoit



Luc Brouillette



Hugo Laflamme



Renaud Lacoursière
Théroux



Sébastien Désilets



David Leclerc



Sébastien Harnois



Yan Plante

Abitibi

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



André Boucher



Marc-Antoine Routhier

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté envers la FIPOE



Donald Grandmont



Jocelyn Baril



Roger Potvin



Que veut dire ce logo?

Un Intermédiaire est un travailleur rempli de ressources et qui sait surtout écouter. En toute confidentialité, il peut t'accompagner pour te sortir de tes problèmes tels que le jeu, l'alcoolisme et toute autre dépendance.



Le quatuor composé d'Alain Bernard, Sébastien Flamand, Stéphane Paiement et Julie Marion.



Les confrères Alexandre Maillette, David Morin, Patrice Bordeleau, Benoît Prévost, Maxence-René Bélanger, Olivier Bourque et Olivier Lepage.



Le confrère Frédéric Labonté s'élançe.



Les confrères Gabriel Côté, Dave Wilson, Daniel Robin et le coordonnateur du Fonds de solidarité FTQ, Julien Lapointe.



Les confrères Gilbert Labelle et Martin Lévesque du Comité Objectif Mieux-Être, en compagnie du confere Gaston Desrosiers.



Les confrères Hugues Olivier, Nelson Péloquin, François Provost et David Lemay. Félicitations à M.M. Péloquin et Provost qui ont remporté le tournoi FIPOE « invités » édition 2018, avec un pointage final de -7.



Le quatuor composé de Jean-Claude Daignault, Jacques Renaud, Jérémie Daignault et Vincent Lafontaine.



Le confrère Kevin Bouchard admire son coup.



Le quatuor composé des confrères Kevin Bouchard, Frédéric Labonté, Camil Chrétien et Serge Rochon.



Les confrères Luc Choinard et Yves Arsenault, en compagnie de leur conjointe.



Les confrères Marc Lescarbeau, Yves Beaupré (représentant syndical), Sylvain Gagné et M. Guy Beaupré.



Le quatuor composé d'Yves Gendron, Guy Gendron, Laurent Tassé et Yvan « Ti-Bi » Trottier.

Merci à nos commanditaires

Accès Global services financiers, Arno électrique Itée, ASP Construction, Black & McDonald Itée, Britton Itée (La Cie électrique), C. Frappier électrique inc., Caisse d'économie Desjardins des travailleurs(euses) unis, Centre de golf le Versant inc., Chartrand Ford, Coffrage Alliance Itée, Communications art solutions inc., Construction Ondel inc., Construction St-Arnaud, Dawco, EEGT électrique, Excelpro, Fonds de solidarité FTQ, FTQ, FTQ-Construction, Fournitures de bureau Denis, Gastier inc., GGH électrique inc., Grimard électrique inc., Groupe Martin Ouellette, Imprimerie Atelier québécois offset (1998) inc., J.R. centre d'auto, La Turquoise, Les Entreprises Laurentien électrique inc., Les Services électriques Blanchette inc., Local AMI, Marketing S.R. inc., M.B.B.A., M^e Robert Laurin, avocat, Medici inc., Mofax électrique Itée, Objectif Mieux-Être MIJ, Section locale 1676 – F.P.O.E., Services ménagers Roy Itée, Syndicat interprovincial des ferblantiers et couvreurs, Systèmes urbains inc. (Chagnon), TALVI inc.

TOURNOI DE GOLF CLAUDE PROTEAU FIPOE



Le confrère Martin Lévesque, dans toute sa souplesse!



Le quatuor composé du médaillé olympique Charles Hamelin, Geneviève Lefebvre Tardif, Kateri Lefebvre et Robert Couture.



Les confrères Richard Grenon, Pierre Rondeau, Denis Bergeron et Pierre Côté.



Un quatuor de golfeuses à l'allure professionnelle!



Le trio composé des confrères Xavier Blanchette Jalbert, Martin Vallée et Émile Gervais.



Arnold Guérin (directeur général – secrétaire financier) et Benjamin Otis (directeur général adjoint) remettent le trophée Claude Proteau FIPOE à Kevin et Mathieu Aubin, qui ont terminé avec un pointage de -7, pour un total de 65. Bravo!



Les confrères Robert Cardinal et Daniel Girard, tous deux directeurs provinciaux, ont le plaisir de remettre le trophée FIPOE « invités » à Nelson Péloquin et François Provost, avec un pointage de -7, pour un total de 65. Félicitations!



Le confrère Jean Lavallée, ex-directeur général de la FIPOE, remet une participation pour le prochain tournoi, aux confrères Xavier Blanchette Jalbert, Émile Gervais et Martin Vallée.



Le confrère Roger Valcourt (représentant syndical de l'unité Saguenay/Lac-Saint-Jean) remet une table de préparation culinaire à Mathieu Chicoine.



Le confrère Bruno Barrette, représentant syndical de l'unité de Montréal, remet à Sylvain Fontaine un « fat bike » à l'effigie de la FIPOE.



Le confrère Denis Bergeron et tout le Comité Objectif Mieux-Être sont fiers de remettre à Maxime Pinot, un magnifique vélo.



Le confrère Garry Conway, membre du Comité exécutif et du Comité organisateur du tournoi de golf, remet aux confrères Richard « Buggy » Charette et son fils Maxime, un téléviseur 65 pouces.

PENDANT LA SOIRÉE...





Outaouais Chantiers en marche



Électriciens à l'emploi de Drycore électrique, sur le chantier Zibi.
Président du Comité exécutif : Paul St-Amour.
Surintendant : Stéphane Séguin. Contremaître : Mathieu Gauthier.
Représentant : Yves Cloutier.



Électriciens à l'emploi d'Innovélec, sur le chantier Le District, à Aylmer.
Contremaître : Alexandre Ouellette.



Les confrères Charles White, Loredan Gagnon et Stéphane Venne, sur le chantier Le District, à Aylmer.



Les confrères Dany Guimond, Nicolas Chartrand et Dominique Plourde, sur le chantier L'Initial, à Aylmer.



Électriciens œuvrant pour Entreprise électrique M.J.L., sur le chantier des serres de cannabis Hexo Corp., à Gatineau.

ACTIVITÉS

La 41^e édition du tournoi de golf FIPOE Outaouais s'est tenue le 25 août dernier au club de golf Touraine, à Gatineau



Le quatuor d'Éric St-Jacques, Alain Graveline, Christian Bourgeois et Bruno-Pierre Pilon.



Le confrère Yves Cloutier, représentant syndical en Outaouais, en compagnie de MM. Stéphane Lambert, Benoît Laliberté (de Black & McDonald) et Louis Hémond, secrétaire archiviste du Comité exécutif en Outaouais.



Les confrères Jérémy Albert, Yves Adams et Marcel Desbiens, membres du Comité exécutif du Local 9 et du Local 2366, en compagnie du nouveau représentant, le confrère Jonathan Baril.



Les confrères Styve Grenier, président provincial, et Benoît Secours, directeur provincial – Montréal, en compagnie du confrère Gaétan Grenier et de sa conjointe Ginette.



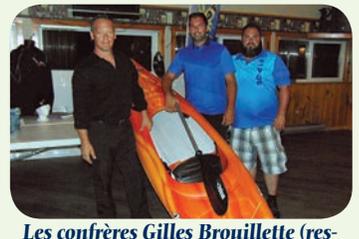
Le quatuor des confrères Julien Lapointe (coordonnateur de la construction au Fonds de solidarité FTQ) Paul St-Amour (président du Comité exécutif en Outaouais et RL), Martin Sanscartier (RL) et Jimmy Major (RL).



Les confrères Martin Gauthier, Vincent Cardin et Mathieu Gauthier dégustent un bon petit boire.



Les confrères Mathieu Gauthier, président du CSS FIPOE Outaouais, et Paul St-Amour, président du Comité exécutif.



Les confrères Gilles Brouillette (responsable du tournoi de golf 2018) et Mathieu Gauthier, en compagnie du confrère Mathieu Poirier, heureux gagnant d'un kayak.



Outaouais

Politique de reconnaissance

Félicitations à tous les confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Loredan Gagnon



Martin Beaudoin



Simon-Paul Beaudoin



Christian Lemieux



Éric Roberge



Sébastien Quevillon



Marc-André Richer



Mathieu Desrosiers



Steve Banville



Nicolas Dubé Bourgeois



Nicolas Trépanier Labrecque



Louis Lefebvre



Louis Lefebvre



Marc-André Cossette



Martin Cyr

Félicitations au confrère Michel Legault pour ses 35 ans de loyauté envers la FIPOE



Montre fidélité 35 ans FIPOE





Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine Chantiers en marche



Les confrères Frédéric Patry et Marc Marin Nadeau, sur le chantier des HLM de Sainte-Anne-des-Monts.



Les travailleurs des Entreprises Alain Pelletier, au chantier de l'École la Croisée de Rivière-du-Loup.



Les confrères Nicolas et Pascal-Rémi Bérubé, sur un chantier résidentiel près de Rimouski, pour l'entreprise familiale Les Électriciens Jacques Bérubé inc.



Sur le chantier de l'école primaire de Petit-Matane, les confrères Mario Lepage et Danny Bond-Réhel, pour Régulvar.



Les travailleurs de la compagnie Talvi, au chantier du poste Hydro-Québec, à Mont-Joli.



Les travailleurs de la compagnie Régulvar, en compagnie du contremaître, le confrère Stéphane Poirier, sur l'un des plus gros chantiers de la région cette année, le Complexe sportif Desjardins de Rimouski.



Sur le chantier du poste Hydro-Québec de Gaspé, les travailleurs de la compagnie Sintra inc. - Énergie. R.D.T. : Carl Lebel.



Les confrères Bruno Leclerc et Yoland Ouellet au chantier du poste Hydro-Québec de Sainte-Odile-de-Rimouski, pour la compagnie Thirau Itée.



Sur le chantier du restaurant Chez Alphonse, à Rimouski, les travailleurs de la compagnie EFL électrique.



L'équipe de la compagnie Électro (1983) inc., au chantier du mausolée Les Jardins commémoratifs Saint-Germain, à Rimouski.



Pour la compagnie Claude Miville inc., les confrères Patrick Ouellet (contremaître), Samuel Roussy et Dany Chamberland, sur l'imposant chantier du Palais de justice de Rimouski.



Le contremaître Guillaume Villeneuve, en compagnie du confrère Simon Bélanger, pour les Entreprises d'électricité JMN inc., au chantier du Tim Hortons de Matane.

Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

Chantiers en marche



Le confrère Magella Coulombe, au chantier de la station de pompage de la municipalité du Mont-St-Pierre, en Gaspésie, pour le Groupe Ohmega inc.



Le confrère Martin Cotton, en compagnie du confrère Jean-Guy Boulay, pour son entreprise, au chantier du Foyer Notre-Dame, à Gaspé.

Montre fidélité 35 ans FIPOE

Merci aux confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté à la FIPOE



Le représentant syndical, le confrère Marc Pelletier, remet la montre fidélité FIPOE au confrère Régis Brisson.



Les travailleurs de la compagnie Berthelot entreprise électrique inc., lors de leur pause, sur un chantier résidentiel de Grande-Rivière.



Sur le chantier de l'hôpital de Chandler, les confrères Serge Couture et Guy Hogan, pour la compagnie Serge A. Couture électrique inc.



Le délégué des Îles-de-la-Madeleine, le confrère Yves Cyr, remet la montre fidélité FIPOE au confrère Jacques Bénéard.

Politique de reconnaissance

Félicitations aux confrères suivants pour leur changement de période d'apprentissage



Les travailleurs du Groupe Ohmega inc., sur le chantier d'Énergie Valero, à Gaspé.



Les confrères Jean-Sébastien Landry et Frédéric Pitre de la compagnie Les Électriciens Desjardins, au chantier de l'école primaire le Phare, à Port-Daniel.



Nicolas Cyr Pelletier



Les travailleurs de la compagnie Les Électriciens Desjardins, au chantier de l'hôpital de Rivière-du-Loup. Contremaître : Dave St-Jean.



Les travailleurs de chez RPF électrique, au chantier de Serex, à Amqui.



Rémi-Pascal Bérubé



Estrie

Chantiers en marche



Chantier : Caserne 1 Magog.
Entrepreneur : P.A. Dubois électrique.
Contremaître : Alexandre Boucher.



Chantier : Tekna.
Compagnie : I.E.S.D.
Contremaître : Asmir Krkic.

Chantier : Kruger Brompton,
Entrepreneur : Excelpro.



Surintendant : Mathieu Lafrenière.
Délégué : José Durette (équipe de jour).



Surintendant : Mathieu Lafrenière.
Délégué : José Durette (équipe de soir).

ACTIVITÉS

Cabane à sucre



Activité de pratique de golf/karting



Estrie

Politique de reconnaissance

Félicitations à tous les confrères et consœurs suivant(e)s pour leur changement de période d'apprentissage



Karl Côté



Jean-Samuel Chagnon Hallé



Christophe Gilbert



Antoine Leclerc



Joshua Moulton



Samuel Poulin et Edward Villalobos



Antoine Arsenault



Sabrina Brulotte



Marc Charron



Samuel Kenyon Valois



Jayson Millar Dion



Samuel Guertin



David Scholz



Gabriel Malo



Frédéric Dumas



Anthony Johnson



Mikael Laroche



Benoît Côté



Philippe Guillaume Pelletier



Jacob Labrie



Éric Graindlaire Gamache



Xavier Lefebvre Legault



Samy Lacroix Dupont



Vincent Houde



Montréal Chantiers en marche

Laurentides



Chantier : Nouveau pont Champlain.
Les confrères **Benoît Barrette** (délégué syndical),
Hugo Meunier et **Bruno Barrette**
(représentant syndical).



Chantier commercial sur la rue De Gaspé, à Montréal. Travailleurs : **Éric Pfunder** et **Jean-François Vezeau**. Représentant : **Simon Gagnon**.



Chantier : Condo 1600 rue Ottawa, à Griffintown. Entrepreneur : **Gérald Paquette**.
Travailleurs : **Martin Dubé** (contremaître),
Mickaël Champagne, **Julien Giroux**, **Richard Coursol**, **Louis-Charles Hébert**, **Mikael Éthier**,
Réjean Vallet, **Dérék Vallerand**, **Stéphane Daigneault**, **Guillaume Dubreuil**, **Patrick Donais**,
Simon Goyer, **Hugo Duhamel**, **Danny Lagacé**,
Pierre Dorvius, **Pierick Bouchard**,
Julien Friolet et **Dominic Senécal**.
Représentant : **Simon Gagnon**.



Chantier : Condos Signature. Entrepreneur :
Grufil. Contremaître : **Daniel Guay**.
Travailleurs : **Louis-Philippe Bouchard**,
Filip Trojanowski, **Olivier Hamilton**,
Yan Jacques, **Stephen Ramdial**,
Benoît Louis-Seize et **Guillaume Lalande**.
Représentant : **Simon Gagnon**.

Chantier : CCR à Montréal. Entrepreneur : Noritec.



Nouveau filtre à poussière
Surintendant : **Serge Rochon**.
Benoît Secours, directeur provincial – Montréal.



Groupe projet amélioration énergétique.



Groupe projet des radians (groupe de soir) avec le confrère Pierre Bourque, surintendant.



Chantier : Condos Saint-Laurent et Clark.
Compagnie : **F. Coutu électrique**.
Contremaître : **Pierre-Luc Girard**.
Travailleurs : **Carl Beanlieu**, **Fernando Esparza**.
Représentant : **Simon Gagnon**.



Chantier résidentiel à Saint-Canut.
Entrepreneur : **Annexe électrique**.
Travailleurs : **Sylvain Merette**, **Patrice Labelle**,
Nathan Boisvert Labelle et **Jonathan Goyer**.
Représentant : **Éric Fabre**.



Chantier : Dienamax.
Entrepreneur : **Thermo-Lite**.
Contremaître : **Edin Colic**.
Représentant : **Éric Fabre**.



Chantier : Centrale Carillon.
Entrepreneur : **Hydro-Québec Équipement**.
Contremaître : **Éric Binette**.
Représentant : **Éric Fabre**.



Chantier : Hôpital Saint-Eustache.
Entrepreneur : **Électro E.G**.
Représentant : **Éric Fabre**.



Laurentides Chantiers en marche



Chantier : Hypertech à Lachute.
Entrepreneur : Gilles Leduc électrique.
Représentant : Éric Fabre.



Chantier : Axces Trigone, à Blainville.
Entrepreneur : J.P. Paquette électrique.
Contremaître : Julien Vincelette.



Chantier : École Vimont-Autenil.
Entrepreneur : Larouche électrique.
Contremaître : Érik Lescard.
Représentant : Éric Fabre.



Chantier : Condos Équinoxe.
Entrepreneur : F. Coutu électrique.
Contremaître : Guy Lafortune.
Représentant syndical : Éric Fabre.



Chantier : École Genesis.
Entrepreneur : Ozen électrique.
Chargé de projet : Benoit St-Jean.
Contremaître : Anne-Marie Béland.
Travailleur : Marc-Olivier Mercier.
Représentant syndical : Éric Fabre.



Chantier : Les résidences Sélection Panorama, à Sainte-Dorothée.
Entrepreneur : BMD électrique.
Représentant : Éric Fabre.

Rive-Sud Chantiers en marche



Chantier : Future école en hôtellerie, à Longueuil.
Entrepreneur : SIP électrique.
Contremaître : Éric Lussier.
Représentant syndical : Yves Beaupré.



Les travailleurs de la compagnie ELECSO (anciennement Pyramides électriques), posent fièrement avec la coupe Verdure, remportée par les Éperviers de Sorel. **Délégués :** André Galien et Sylvain Gagné.
Représentant syndical : Yves Beaupré.



Chantier : Poste des Sources Hydro-Québec **Contremaître :** Francis Rolland.
Travailleurs : Christian Pilon, Stéphane Lavoie et Sylvain L'Heureux.
Représentant : Hugo Quevillon.



Chantier : Villa Nova, à Lachine.
Entrepreneur : CAL électrique.
Représentant : Hugo Quevillon.

Montréal ACTIVITÉS

Assermentation des nouveaux membres de la région du Grand Montréal



Le confrère Arnold Guérin, directeur général – secrétaire financier de la FIPOE, remet un chèque de 2 000 \$ à Moisson Rive-Sud, organisme membre du réseau des Banques alimentaires du Québec et du Canada. Ce généreux montant a été amassé lors du 31^e tournoi de golf Claude Proteau FIPOE du samedi 14 juillet dernier.



Journée de golf amicale Rive-Nord du CSS FIPOE Montréal



Merci et félicitations aux membres du CSS FIPOE Montréal pour l'organisation du tournoi de golf amical du 8 septembre dernier, qui s'est déroulé au Club de golf de l'Épiphanie.



Plusieurs prix de présence ont été offerts au cours de la soirée.



Le confrère Nicolas Neveu, à sa première partie de golf!



Le quatuor du confrère Martin Lévesque.



Le quatuor des confrères Frédéric Labonté, Serge Rochon, Daniel Tremblay et Ron Dufour.



Merci aux confrères Yves « Gus » Gendron et Yvan « Ti-Bi » Trottier ainsi qu'à leur conjointe, pour leur implication dans les activités du CSS FIPOE Montréal.

Montréal

Montre fidélité 35 ans FIPOE



Merci à tous les confrères suivants pour leurs 35 années de loyauté envers la FIPOE



Serge Brazeau



Yves Trépanier



Marcel Pilote

ACTIVITÉS

Tournoi de balle molle des comités sportifs de la FIPOE



Plusieurs participants se sont mérités de magnifiques prix de présence à l'occasion de cette activité. Félicitations à tous les gagnants!



Des confrères attendent patiemment leur tour au bâton.



L'équipe de Saint-Jean.



Merci aux organisateurs ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur précieuse implication.



L'équipe de Mauricie/Bois-Francs.



Un merci spécial aux membres du CSS FIPOE Lanaudière, principaux organisateurs de ce tournoi.



Les confrères Éric Marineau et Martin Labelle.



Félicitations à l'équipe du CSS FIPOE Lanaudière, qui s'est mérité la victoire!



Voici la 2^e moitié de l'équipe gagnante. Bravo!

Valleyfield ACTIVITÉS

Souper de homard



Merci à tous ceux et celles qui ont participé à l'activité et à l'an prochain!



Les confrères André jr Quevillon, Yves « Gus » Gendron, Benjamin Otis (directeur général adjoint), Éric Miljour, Marco Derepentigny et Robert Cardinal.



Merci au confrère DJ Yves « Gus » Gendron et sa conjointe, aux tables tournantes!



La tablee des confrères Yan Larivière, François Desjarlais et Bruno Barrette (représentant syndical).



La tablee des confrères Styve Grenier (président provincial), Benjamin Otis (directeur général adjoint) et Yves Beaupré (représentant syndical).



La tablee des confrères Martin Lévesque, Benoit Secours (directeur provincial – Montréal), Simon Gagnon (représentant syndical), Garry Conway et Mathieu Danieli.



Plusieurs tablees d'heureux participants. Merci de votre présence!



Famille et amis du confrère Georges Leduc.



Un groupe qui semble s'être bien amusé lors de la soirée.



Famille et amis du confrère Patrick Lafortune.



Sorel ACTIVITÉS

Journée de quilles



Tous les confrères et consœurs qui ont participé à la journée des quilles du CSS FIPOE Sorel.



Les confrères Luc Lachapelle et Richard Prévost attendent patiemment leur tour!



Les confrères Hugo Laplante et Charles-André Bergeron se préparent à lancer leur boule.



Le confrère Yves Beaupré (représentant syndical) et sa conjointe Lisa-Marie, en compagnie des confrères Jocelyn Péloquin et Réal Beauceage.



Les confrères Charles-André Bergeron et Gérard Mullarkey, en compagnie de la consœur Jessica St-Martin.



Les confrères Alex Croft, Éric Bélanger, Simon Patenaude et Dominic Simard semblent être en pause...



Le confrère Christophe Albors, du CSS FIPOE Sorel, remet un prix de présence à sa conjointe.



Le confrère Christophe Albors remet un prix de présence au confrère Jocelyn Péloquin.



La consœur Jessica St-Martin reçoit son prix des mains des confrères Alex Croft et Yves Beaupré.



Le confrère Christian Delarobail reçoit un prix des confrères Frédéric Lincourt et Alex Croft.



Le confrère Gérard Mullarkey reçoit un casque personnalisé de la FIPOE, en compagnie des confrères Réal Beauceage et Sylvain Giguère.



Les confrères Éric Bélanger et Christophe Albors remettent un prix au confrère Frédéric Lincourt.



Laurentides/Lanaudière **ACTIVITÉS**

Tournoi de pêche du CSS FIPOE Laurentides/Lanaudière

Merci à Madame Kendra Gomez, de la compagnie Pélican, pour la généreuse commandite d'un kayak d'une valeur de 700 \$. Félicitations au confrère Yves « Gus » Gendron, l'heureux gagnant de ce beau prix.



Plusieurs membres et leur famille sont venus participer à ce beau tournoi de pêche annuel.



C'est une belle prise pour le confrère Martin Labelle et son fils.



Un gros merci au Comité Objectif Mieux-Être pour la location des chaloupes permettant l'initiation à la pêche pour les membres et leur famille.



Le confrère Marc Lescarbeau et son fils sont prêts à naviguer.



Les confrères Éric Martineau et Gilles Gosselin, à la pesée. Félicitations à ce dernier, qui a pris le plus gros poisson de la journée!

Saint-Jean-sur-Richelieu

Souper Méchoui

ACTIVITÉS



Les confrères Hugo Laplante, Christophe Albors et Dany Lacasse sont heureux de leur soirée!



Merci au comité d'accueil de cette belle activité.



Nos deux DJ de la soirée, les confrères Yves « Gus » Gendron et Mathieu Danieli.



Le confrère Yves « Gus » Gendron nous a montré ses talents de chanteur!



Le confrère Yan Larivière, un membre très heureux du bon souper!



La table des directeurs et représentants qui ont participé à l'édition 2018 du fameux souper Méchoui.



Les confrères Garry Conway (Exécutif de Montréal) et Bruno Barrette (représentant syndical) remettent un prix de tirage au confrère « Junior ». Félicitations!



Les confrères Martin Lévesque et Garry Conway remettent un prix de présence au confrère Xavier Trudeau. Bravo!



Les beaux cadeaux du tirage, avec le confrère Yves « Gus » Gendron en arrière-plan.

L'ÉPARGNE

POSITIVE

**C'EST 30 % D'ÉCONOMIES D'IMPÔT
À CHAQUE PAIE**



* Exemple basé sur l'année d'imposition 2018, pour une personne avec un revenu annuel imposable de 50 000 \$, ayant un taux d'imposition marginal de 37,1 %, recevant 48 paies par année, dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants calculés sont des estimations qui peuvent varier selon votre situation fiscale. Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral et sont limités à 1 500 \$ par année fiscale. Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

www.fondsftq.com

1 800 567-FONDS (3663)

Recevez un abonnement GRATUIT au magazine Sentier CHASSE-PÊCHE

Votre affilié et la FTQ Construction vous offrent en cadeau un abonnement
d'un an au magazine électronique *Sentier Chasse-Pêche*!

Visitez
www.sentiercp.com
et cliquez sur Magazine
Électronique
Cliquez sur Je m'abonne

DANS L'ESPACE
CODE PROMOTIONNEL
ENTREZ LE CODE :
FTQ2017

En vous abonnant,
vous participez au concours!

Courez la chance de
**GAGNER CETTE SUPERBE
MONTRE EN BOIS**
en activant votre abonnement!

Cette offre est exclusive
aux membres de la FTQ Construction

Le tirage aura lieu le 28 février 2019

Date limite pour participer au concours le 27 février 2019

*Le prix remis peut différer (couleur et style) de l'image présentée dans cette promotion



La FIPOE voyage

Participez à notre chronique La FIPOE voyage!

Si vous voyagez pendant les vacances, n'oubliez pas votre journal de la FIPOE et envoyez-nous vos clichés à comite.journal@fipoe.org accompagnés de votre nom, de votre région et du lieu visité.

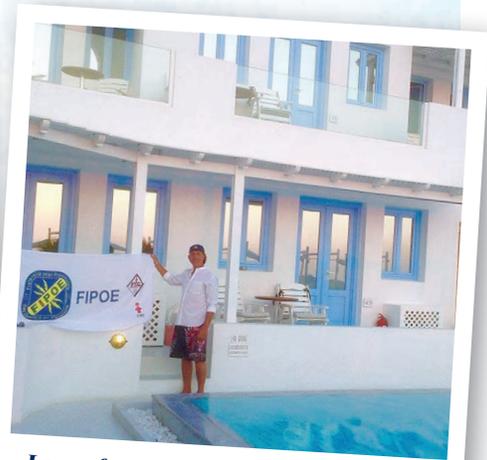
Nous avons hâte de savoir jusqu'où vous nous ferez voyager!



Les confrères Paul Savard (Baie-Comeau) et Gilles Côté (Côte-Nord), sur la plage de l'hôtel Gran Ventana, à Puerto Plata, en République dominicaine.



Le confrère Mathieu Danieli, au célèbre stade du FC Barcelone, en Espagne.



Le confrère Ben Thomas nous envoie un beau bonjour directement de l'île de Santorin, en Grèce.

TIRAGE-VOYAGE ANNUEL DE LA FIPOE

Félicitations au confrère Nick Sinhprasenth, de l'unité de Montréal, qui s'est mérité le prix de 2 000 \$ à l'occasion du tirage voyage de la FIPOE, édition 2018. Pour être éligibles au tirage voyage annuel de la FIPOE, vous devez participer à vos réunions mensuelles régionales et y remporter un coupon de participation.



Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits au Comité des aînés FIPOE/FADOQ

Il est possible de le faire, même si la période de renouvellement (1^{er} novembre) est dépassée, en nous faisant parvenir la somme de 25 \$ au nom du Comité des aînés FIPOE avec vos informations pour effectuer votre inscription.

Pour nous joindre ainesfipoe@hotmail.com <https://m.facebook.com/m.chevalier50plus> ou visitez www.ainesfipoe.ca. Un comité au service de ses retraités et futurs retraités.

FIPOE

Fraternité Inter-Provinciale des Ouvriers en Électricité
10200, boul. du Golf, Anjou (Québec) H1J 2Y7
514 385-FIPO (3476) www.fipoe.org

Publication canadienne : 40063044

PROGRAMME D'ASSURANCE BRILLANT ET EXCLUSIF



La Turquoise a développé un généreux partenariat exclusif pour les membres de la FIPOE qui vous offre de nombreux avantages :

- 15 % de rabais sur vos assurances
- La protection valeur à neuf sur le bâtiment sans obligation de reconstruire en cas de perte totale
- Avantages du programme avec la FADOQ

DEMANDEZ UNE SOUMISSION ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN
CERTIFICAT VOYAGE DE 2000 \$

Vous pourriez gagner 2 fois plutôt qu'une avec Intact Assurance
Grâce à Intact Assurance, vous serez également admissible à un tirage de 5000 \$ en argent*

Imaginez ce que vous feriez avec ce montant !

Pour obtenir le règlement complet du concours, écrivez à Concours « Certificat voyage de 2000 \$ », La Turquoise, 104, rue Dubois, St-Eustache QC J7P 4W9. © 2017, La Turquoise. Tous droits réservés. *Volet Intact Assurance : Ce concours s'adresse aux résidents du Québec membres d'un groupe admissible seulement. Le gagnant devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Écrivez à : Intact Compagnie d'assurance, 2450, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe QC J2S 3B3, pour obtenir le règlement complet du concours. © 2017, Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.

Contactez un de nos
conseillers sans tarder.
1 866-557-9001

LA
TURQUOISE
CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET SERVICES FINANCIERS

Fournisseur autorisé de

intact
ASSURANCE